



**Syndicat C.G.T.
des Territoriaux Actifs et Retraités
Ville de Cournon d'Auvergne et du
C.C.A.S.**



**Syndicat Cfdt INTERCO du
Puy-de-Dôme
Ville de Cournon d'Auvergne et
du C.C.A.S.**

Monsieur Yanik PRIÈRE
Maire de Cournon-d'Auvergne
Hôtel de ville
63800 Cournon-d'Auvergne

Cournon-d'Auvergne le 8 octobre 2026

**Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées des 15 et 16 octobre 2026
couvrant l'ensemble du personnel de la Direction Éducation et Jeunesse**

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs mois maintenant et particulièrement depuis la rentrée, les conditions de travail des agents des écoles se dégradent, impactant leur santé aussi bien physique que psychique, ainsi que les conditions d'accueil des enfants.

Les recrutements nécessaires au bon fonctionnement et à l'organisation de l'accueil périscolaire n'ont pas été faits en temps et en heure, alors même que du personnel était en attente de renouvellement de leur contrat. Résultat, à peine un mois après la rentrée des classes, les agents se retrouvent en épuisement professionnel important et redoutent la période hivernale en approche et son lot de virus qui va avec. D'autant plus que le flux tendu permanent depuis plusieurs années ne permet pas le remplacement des agents en arrêt maladie et rend très difficile l'accès aux formations ou la pose des congés.

Les taux d'encadrement ne sont de fait pas toujours respectés, à plus forte raison quand, par ordre de la direction, des enfants non inscrits sont quand même pris en charge par les agents à la dernière minute, ce qui est récurrent.

Une direction qui, par ailleurs, ne prend pas assez en considération les remarques des professionnels de terrain quant à l'organisation ou des problèmes rencontrés.

Les agents référents de site sont obligés de pallier le manque de personnel, ce qui ne fait pas partie de leurs prérogatives.

À cela s'ajoute des comportements agressifs de plus en plus fréquents de la part de certains parents, ce qui est inacceptable.

Pour satisfaire les exigences d'une ou deux familles, il faut parfois modifier complètement l'organisation et cela toujours dans un contexte de sous-effectif.

Face à ces agressions et ces exigences, le personnel des écoles a le sentiment de ne pas être soutenu par l'encadrement et les élus municipaux.

Le Centre d'Animation Municipal (CAM) n'est pas en reste avec des locaux trop exigus et pas adaptés à l'accueil des enfants au-delà d'un certain seuil.

Le temps de préparation pour les animations n'est pas suffisant et n'est pas planifié sur l'année. Par conscience professionnelle, certains animateurs font du travail sur leurs temps privé.

Les animateurs qui sont déjà dans une situation précaire financièrement se verraient aujourd'hui enlever la possibilité de la monétisation de leur congé lissée sur l'année. Dans un contexte inflationniste important, c'est environ 100 euros en moins chaque mois pour vivre.

De plus en plus d'enfants en situation de handicap sont accueillis, ce qui est fort louable. Cependant, les conditions d'accueil ne sont pas optimales du fait là aussi d'un manque de personnel qui de plus, n'est pas formé.

En plus de tout cela s'ajoute un sentiment d'insécurité nourri par des effractions courantes sur les sites notamment celui de Léon Dhermain. Les agents ont peur lorsqu'ils prennent leurs poste et qu'ils le quittent le soir.

En conséquence, le syndicat CGT des territoriaux actifs et retraités de la ville de Cournon-d'Auvergne et du CCAS ainsi que syndicat CFDT INTERCO du Puy-de-Dôme déposent un préavis de grève pour les journées des 15 et 16 octobre 2026 de 0h à 24h pour l'ensemble des agents de la collectivité et plus particulièrement de la DEJ.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accueil des enfants, tout en améliorant les conditions de travail du personnel en répondant aux revendications suivantes :

- **Du personnel en nombre suffisant pour respecter le taux d'encadrement.**
- **La création d'une équipe volante pour pallier les absences.**
- **L'application du règlement périscolaire et plus de soutien de la hiérarchie et des élus face aux comportements des enfants et des parents.**
- **Que les élus accompagnent les agents et prennent leur responsabilité face aux comportements déviants des parents et enfants.**
- **De vrais plannings pour les animateurs comprenant le temps nécessaire à la préparation des activités.**
- **Des agents formés à l'accueil des enfants en situation de handicap.**

- **Le remplacement systématique des agents faisant valoir leur droit a partir en retraite.**
- **La reconduction systématique des contrats de remplacement.**
- **La titularisation des agents contractuels qui sont sur des postes permanents.**
- **Le maintien de l'indemnité compensatrice de congés payés non pris répartie sur l'année.**
- **Des locaux adaptés pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants inscrits au C.A.M.**

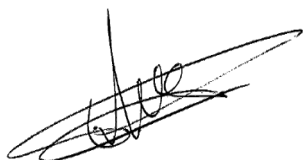
Durant cette période, nos deux syndicats se laissent la liberté de mener toute action qu'ils jugeront nécessaire.

Nos organisations sont disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels de la DEJ.

Dans cette attente, veuillez recevoir, monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le secrétaire général CGT

Aurélien TALON



Le secrétaire général

CFDT INTERCO 63

Sébastien DUCHET

